



Les personnels de l'antenne SPIP de Valenciennes, syndiqués et non syndiqués, se sont réunis en assemblée générale pour la deuxième fois ce lundi 18.04.2016.

Face aux récentes tentatives d'intimidation de la part de la DFSPiP du Nord, les personnels d'insertion et de probation ont voté des modalités d'action afin de montrer leur mécontentement face à une administration toujours aussi sourde aux revendications de ses agents !

NOS REVENDICATIONS SONT les suivantes :

- refus de la RIFSEEP et de la modulation des primes pour l'ensemble des agents,
- revalorisation du régime indemnitaire dans les mêmes proportions que pour les autres filières des 2 régimes IFPIP et PSS pour les CPIP,
- suppression immédiate de la pré-affectation,
- de véritables renforts en personnels dès la prochaine CAP pour les antennes les plus en difficulté,
- l'égalité de traitement des Assistants de Service Social ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul des retraites,
- l'ouverture de négociations statutaires pour l'ensemble de la filière insertion et probation

NOS MODALITES D'ACTION RETENUES :

- inscription d'une phrase type sur les mails : « les personnels du SPIP de Valenciennes sont actuellement en mouvement protestataire jusqu'à l'ouverture de négociations statutaires et indemnitaires pour la filière insertion et probation »,
- inscription de la même phrase sur les rapports,
- envoi des rapports le vendredi après-midi,
- information aux magistrats,
- affichage du mouvement à l'extérieur du SPIP et dans la salle d'attente,
- envoi par fax journallement du nombre de personnes suivies par travailleur social au DISP,
- participation à la journée d'action prévue le 22.04.2016 au siège du SPIP, en soutien aux représentants du personnel siégeant en comité technique du SPIP le même jour,
- participation à la manifestation nationale à Paris le 10 mai 2016.

Ces modalités d'action sont applicables à compter du 18.04.2016 et les personnels se réuniront de nouveau en assemblée générale le 29 avril 2016.

**La reconnaissance de nos missions passe par la reconnaissance des
personnels
RESTONS MOTIVES !**

Le 18.04.2016